
Je contacte plus facilement le Service des retraites de l'État

Vous souhaitez signaler le décès d'un proche qui était fonctionnaire de l'État, magistrat ou militaire, vous avez une question sur votre dossier en cours ? Des documents ou des justificatifs à transmettre, la messagerie sécurisée est là pour faciliter les échanges avec nos services dès lors que vous avez vous-même accès à l'ENSAP et que vous disposez de la rubrique « Préparer ma retraite » ou « Ma pension ».

Dans le cas où vous n'avez pas accès à l'ENSAP, vous pouvez joindre nos services par téléphone ou par courrier. Retrouvez nos coordonnées [en cliquant ici](#).

Les avantages de votre messagerie sécurisée

A chaque nouvel échange, vous êtes notifié par un système d'alerte sur la page d'accueil de votre espace personnel et par l'envoi d'un mail.

L'ensemble des communications sont protégées par des mesures de chiffrement, garantissant ainsi la confidentialité de vos échanges et la protection de vos données personnelles.

J'utilise la messagerie sécurisée

Un écran intuitif vous guide dans la rédaction de votre message.

Vous avez le choix entre plusieurs objets, choisissez celui qui correspond à votre situation.

Vous ne pouvez faire qu'une demande par message.

Un accusé réception vous sera envoyé après l'envoi de votre message sur l'adresse électronique que vous avez renseignée dans le profil de votre compte ENSAP.

Un mail vous est également envoyé lorsqu'un conseiller vous répond ou vous écrit.

A chaque échange, une alerte est alors affichée sur la page d'accueil de votre compte ENSAP.

Tous vos échanges avec le SRE sont consultables sur la page d'accueil de votre messagerie. Une vignette vous permet de visualiser rapidement leur statut.

Tant que votre gestionnaire n'a pas traité votre demande vous pouvez la modifier ou la compléter.

Pour plus d'informations

- [La messagerie sécurisée en vidéo](#)
- [Le flyer à télécharger](#)